

Liste des installations d'Assainissement Non Collectif agréées

mise à jour le 16 janvier 2012

Numéro d'agrément	2010/003 bis	2010/004	2010/005	2010/006	2010/007	2010/008
Date de parution au JO	10 septembre 2011	9 juillet 2010	9 juillet 2010	19 juillet 2011	19 juillet 2011	9 juillet 2010
Titulaire de l'agrément	NEVE ENVIRONNEMENT ZA du Pré-Saint-Germain 71250 CLUNY	SOTRALENTZ 3 rue bettwiller 67320 DRULINGEN	BIONEST France ZA Eurocentre 18 avenue de fontréal 31620 VILLENEUVE-LES-BOULOC	EPUR 1 rue de la bureautique 4460 GRÂCE-HOLLOGNE BELGIQUE	EPUR 1 rue de la bureautique 4460 GRÂCE-HOLLOGNE BELGIQUE	SEBICO 8 bis place Charles de Gaulle BP 87 95210 SAINT-GRATIEN
Dénomination commerciale	TOPAZE T5 FS	ACTIBLOC 2500-2500 SL 4 EH	BIONEST PE-5	BIOFRANCE F4	BIOFRANCE PLAST F4	Septodiffuseur SD 14 Septodiffuseur SD 22
Capacité de traitement (Equivalent Habitant)	5 EH	4 EH	5 EH	5 EH	5 EH	4 EH
Type de dispositif	Microstation d'épuration à boue activée complétée par un filtre à sable	Microstation d'épuration à boue activée	Microstation d'épuration à culture fixée	Microstation d'épuration à culture fixée	Microstation d'épuration à culture fixée	Prétraitement par Fosse Toutes Eaux + Traitement par un Filtre à Sable Vertical Drainé via des unités de septodiffuseurs
Description	Le système de traitement est une microstation à boue activée (culture bactérienne libre). Il se compose d'une cuve constituée de 5 compartiments : - un bassin d'accumulation (0,49 m ³) - un bassin d'aération (0,7 m ³) - un filtre à sable (0,09 m ³)	Le dispositif de traitement est une microstation à boue activée fonctionnant selon le procédé SBR (Sequential Batch Reactor). Il se compose de 2 cuves : - un décanteur primaire et réservoir tampon (2,3 m ³) - un réacteur (1,97 m ³)	Le dispositif de traitement est une microstation à culture bactérienne fixée. Il se compose de 2 fosses : - un décanteur primaire équipé d'un préfiltre (Fosse Toutes Eaux 3m ³) - un réacteur à cultures fixées immergées (3m ³).	Le dispositif de traitement, à écoulement gravitaire, fonctionne selon la technique de la culture fixée immergée aérobie. Il se compose d'une cuve en béton constituée de 3 compartiments : - un décanteur primaire (3,1 m ³) - un réacteur biologique (1,5 m ³) - un clarificateur (1,4 m ³)	Le dispositif de traitement, à écoulement gravitaire, fonctionne selon la technique de la culture fixée immergée aérobie. Il se compose d'une cuve constituée de 3 compartiments : - un décanteur primaire (3,5 m ³) - un réacteur biologique (2 m ³) - un clarificateur (1,9 m ³)	Le dispositif est composé : - d'une fosse Toutes Eaux équipée d'un préfiltre (3 m ³) - d'un système de distribution (avec regard de répartition ou système de chasse à auget) - d'unités Septodiffuseurs mises en oeuvre en surface d'un Filtre à Sable Vertical Drainé. Modèle SD 14 comprend 4 unités disposées sur 1 ligne (1,15 m * 5,8m). Modèle SD 22 comprend 4 unités disposées sur 2 lignes (2,30 m * 2,9 m).
Contrat d'entretien	OUI		OUI (70 €/an)	OUI	OUI	
Périodicité de vidange	Tous les 3 à 6 mois. A adapter en fonction de la hauteur de boues qui ne doit pas dépasser 30 % du volume utile du décanteur.	A adapter en fonction de la hauteur de boues qui ne doit pas dépasser 30 % du volume utile du décanteur.	4 ans environ. A adapter en fonction de la hauteur de boues qui ne doit pas dépasser 30 % du volume utile du décanteur.	Tous les 12 mois. A adapter en fonction de la hauteur de boues qui ne doit pas dépasser 30 % du volume utile du décanteur.	Tous les 12 mois. A adapter en fonction de la hauteur de boues qui ne doit pas dépasser 30 % du volume utile du décanteur.	Tous les 4 ans environ. A adapter en fonction de la hauteur de boues qui ne doit pas dépasser 50 % du volume utile de la Fosse Toutes Eaux.
Renouvellement des matériaux						
Utilisation par intermittence	NON	NON	NON	NON	NON	OUI
Pose possible si nappe d'eau	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	NON
Consommation électrique	OUI (526 KWh/an)	OUI (146 KWh/an)	OUI (480 KWh/an)	OUI (508 KWh/an)	OUI (508 KWh/an)	NON
Coûts totaux sur 15 ans*	12 236 à 14 486 € TTC	19 203 € TTC	11 140 à 13 140 € TTC	9 907 à 14 612 € TTC	9 907 à 14 612 € TTC	11 210 € TTC
Site internet du fabricant	www.neve.fr	www.habitat.sotralentz.com/fr/habitat/assainissement-non-collectif	www.bionest.ca/fr	www.epur.be	www.epur.be	www.sebico.com

Liste des installations d'Assainissement Non Collectif agréées

mise à jour le 16 janvier 2012

Numéro d'agrément	2010/009	2010/010	2010/010 bis	2010/011	2010/015	2010/016
Date de parution au JO	9 juillet 2010	30 juillet 2010		30 juillet 2010	6 octobre 2010	6 octobre 2010
Titulaire de l'agrément	SEBICO 8 bis place Charles de Gaulle BP 87 95210 SAINT-GRATIEN	PHYTO PLUS ENVIRONNEMENT 12 avenue du lieutenant Atger 13690 GRAVESON	PHYTO PLUS ENVIRONNEMENT 12 avenue du lieutenant Atger 13690 GRAVESON	EAUCLIN Maillo Grand 81990 CAMBON D'ALBI	ELOY WATER zoning de Damré B-4140 PRIMONT Belgique	ELOY WATER zoning de Damré B-4140 PRIMONT Belgique
Dénomination commerciale	Septodiffuseur SD 23	BIO REACTION SYSTEM	BIO REACTION SYSTEM SBR 5000	MONOCUVE TYPE 6	OXYFIX C-90 MB 4 EH 4500	OXYFIX C-90 MB 6000 5 EH
Capacité de traitement (Equivalent Habitant)	5 EH	5 EH	5 EH	6 EH	3 EH	5 EH
Type de dispositif	Prétraitement par Fosse Toutes Eaux + Traitement par un Filtre à Sable Vertical Drainé via des unités de septodiffuseurs	Microstation d'épuration à culture fixée	Microstation d'épuration à culture fixée	Microstation d'épuration à culture fixée	Microstation d'épuration à culture fixée	Microstation d'épuration à culture fixée
Description	Le dispositif est composé : - d'une fosse Toutes Eaux équipée d'un préfiltre (4 m ³) - d'un système de distribution (avec regard de répartition ou système de chasse à auget) - d'unités Septodiffuseurs mises en oeuvre en surface d'un Filtre à Sable Vertical Drainé. Modèle SD 23 comprend 6 unités disposées sur 2 lignes (2,30 m * 4,35 m).	Le dispositif de traitement est une microstation à culture fixée. L'installation se compose de 3 modules : - une Fosse Toutes Eaux (2 m ³) - un bioréacteur (2 m ³) - un décanteur (1 m ³)	Le dispositif de traitement est une microstation, à écoulement gravitaire, qui repose sur le principe de la culture fixée aérée. L'installation se compose de 3 cuves, de formes rectangulaires : - un décanteur primaire (2 m ³) - un bioréacteur (2 m ³) - un décanteur secondaire (2 m ³)	Le dispositif de traitement, à écoulement gravitaire, fonctionne selon la technique de la biomasse fixée immergée aérobie. Il se compose d'une cuve constituée de 3 compartiments : - un décanteur (2,7 m ³) - un réacteur biologique (2,2 m ³) - un clarificateur (0,8 m ³)	Le dispositif de traitement est une microstation à boue activée, à écoulement gravitaire, fonctionnant selon le principe de la culture fixée immergée. Il est constitué d'une cuve en béton armé comprenant 3 compartiments : - un décanteur (2,34 m ³) - un réacteur (0,95 m ³) - un clarificateur (0,95 m ³)	Le dispositif de traitement est une microstation, à écoulement gravitaire, fonctionnant selon le principe de la culture fixée immergée Il est constitué d'une cuve en béton armé comprenant 3 compartiments : - un décanteur (3 m ³) - un réacteur (1,13 m ³) - un clarificateur (1,07 m ³)
Contrat d'entretien		OUI (250 €/an)		OUI (108 €/an)		
Périodicité de vidange	Tous les 4 ans environ. A adapter en fonction de la hauteur de boues qui ne doit pas dépasser 50 % du volume utile de la Fosse Toutes Eaux.	A adapter en fonction de la hauteur de boues qui ne doit pas dépasser 30 % du volume utile de la Fosse Toutes Eaux.	A adapter en fonction de la hauteur de boues qui ne doit pas dépasser 30 % du volume utile du décanteur primaire et secondaire.	Tous les 19 mois. A adapter en fonction de la hauteur de boues qui ne doit pas dépasser 30 % du volume utile du décanteur.	A adapter en fonction de la hauteur de boues qui ne doit pas dépasser 30 % du volume utile du décanteur.	A adapter en fonction de la hauteur de boues qui ne doit pas dépasser 30 % du volume utile du décanteur.
Renouvellement des matériaux						
Utilisation par intermittence	OUI	NON	NON	NON	NON	NON
Pose possible si nappe d'eau	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Consommation électrique	NON	OUI (788 kWh/an)	OUI	OUI (318 kWh/an)	OUI (455 kWh/an)	OUI (455 kWh/an)
Coûts totaux sur 15 ans*	12 070 € TTC	15 000 € TTC		12 942 à 14 737 € TTC	8 950 € TTC	8950
Site internet du fabricant	www.sebico.com	www.phytoplus-environnement.com	www.phytoplus-environnement.com	www.eauclin.fr	www.elay.be/elay/fr	www.elay.be/elay/fr

Liste des installations d'Assainissement Non Collectif agréées

mise à jour le 16 janvier 2012

Numéro d'agrément	2010/017	2010/017 bis	2010/018	2010/018 bis	2010/019	2010/020
Date de parution au JO	7 octobre 2010	17 novembre 2010	7 octobre 2010	17 novembre 2011	7 octobre 2010	4 novembre 2010
Titulaire de l'agrément	PREMIER TECH ENVIRONNEMENT 1 avenue premier Rivière du loup QUÉBEC CANADA G5R 6C1	PREMIER TECH ENVIRONNEMENT 1 avenue premier Rivière du loup QUÉBEC CANADA G5R 6C1	PREMIER TECH ENVIRONNEMENT 1 avenue premier Rivière du loup QUÉBEC CANADA G5R 6C1	PREMIER TECH ENVIRONNEMENT 1 avenue premier Rivière du loup QUÉBEC CANADA G5R 6C1	KESSEL AG Nahnofstrasse 33 85101 LENTING Allemagne	DELPHIN WATER SYSTEMS Warnstedtstrabe 59 D-22525 HAMBURG Allemagne
Dénomination commerciale	Gamme EPURFLO MODÈLES MAXI CP	Gamme EPURFLO MODÈLES MAXI CP	Gamme EPURFIX MODÈLES CP	Gamme EPURFIX MODÈLES CP	INNO-CLEAN EW4	DELPHIN COMPACT 1
Capacité de traitement (Equivalent Habitant)	5 ; 6 ; 7 ; 8 ; 10 ; 12 ; 14 ; 17 EH	5 ; 6 ; 7 ; 8 ; 10 ; 12 ; 14 ; 17 EH	5 EH ; 7 EH	5 EH ; 7 EH	4 EH	4 EH
Type de dispositif	Dispositif monocuve Prétraitement par Fosses Toutes Eaux + Traitement par massif filtrant de copeaux de coco	Dispositif monocuve Prétraitement par Fosses Toutes Eaux + Traitement par massif filtrant de copeaux de coco	Dispositif double cuves Prétraitement par Fosses Toutes Eaux + Traitement par massif filtrant de copeaux de coco	Dispositif double cuves Prétraitement par Fosses Toutes Eaux + Traitement par massif filtrant de copeaux de coco	Microstation d'épuration à boue activée	Microstation d'épuration à culture fixée
Description	Le dispositif de traitement comprend dans une monocuve : - un compartiment assurant le prétraitement de type fosse septique équipée d'un préfiltre (volume de 3,07 à 7,60 m ³ selon le modèle) - un compartiment assurant le traitement utilisant un milieu filtrant constitué de copeaux de coco sur une épaisseur de 0,65 m (surface de 4,19 à 13,96 m ² selon le modèle)	Le dispositif de traitement comprend dans une monocuve : - un compartiment assurant le prétraitement de type fosse septique équipée d'un préfiltre (volume de 3,07 à 7,60 m ³ selon le modèle) - un compartiment assurant le traitement utilisant un milieu filtrant constitué de copeaux de coco sur une épaisseur de 0,65 m (surface de 4,19 à 13,96 m ² selon le modèle)	Le dispositif de traitement repose sur le principe de la filtration à travers un massif de copeaux de coco. Il comprend dans 2 cuves séparées : - un prétraitement par Fosse Toutes Eaux (3 ou 4 m ³) - un traitement utilisant un milieu filtrant constitué de copeaux de coco sur une épaisseur de 0,65 m (4,11 ou 5,67 m ²)	Le dispositif de traitement repose sur le principe de la filtration à travers un massif de copeaux de coco. Il comprend dans 2 cuves séparées : - un prétraitement par Fosse Toutes Eaux (3 ou 4 m ³) - un traitement utilisant un milieu filtrant constitué de copeaux de coco sur une épaisseur de 0,65 m (4,11 ou 5,67 m ²)	Le dispositif, à écoulement gravitaire, est une microstation à boue activée (culture libre aérée) fonctionnant sur le procédé SBR (Sequential Batch Reactor). Il est composé d'une cuve constituée de 2 compartiments : - un décanteur (1,44 m ³) - un réacteur (1,30 m ³)	Le dispositif de traitement, à écoulement gravitaire, fonctionne selon la technique de la culture fixée immergée aérobie. Il est composé d'une cuve constituée de 4 compartiments : - un décanteur primaire (1,6 m ³) - un décanteur secondaire (0,8 m ³) - un réacteur biologique (0,67 m ³) - un clarificateur (0,8 m ³)
Contrat d'entretien						
Périodicité de vidange	Tous les 4 ans. A adapter en fonction de la hauteur de boues qui ne doit pas dépasser 50 % du volume utile de la Fosse Toutes Eaux.	Tous les 4 ans. A adapter en fonction de la hauteur de boues qui ne doit pas dépasser 50 % du volume utile de la Fosse Toutes Eaux.	Tous les 4 ans. A adapter en fonction de la hauteur de boues qui ne doit pas dépasser 50 % du volume utile de la Fosse Toutes Eaux.	Tous les 4 ans. A adapter en fonction de la hauteur de boues qui ne doit pas dépasser 50 % du volume utile de la Fosse Toutes Eaux.	A adapter en fonction de la hauteur de boues qui ne doit pas dépasser 30 % du volume utile du décanteur.	A adapter en fonction de la hauteur de boues qui ne doit pas dépasser 30 % du volume utile du décanteur.
Renouvellement des matériaux						
Utilisation par intermittence	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	NON
Pose possible si nappe d'eau	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	NON
Consommation électrique	NON	NON	NON	NON	OUI (168 kWh/an)	OUI
Coûts totaux sur 15 ans*	à partir de 12 000 € TTC		à partir de 11 365 € TTC			
Site internet du fabricant	www.premiertechaqua.com	-	www.premiertechaqua.com	-	www.kessel-assainissement.fr	www.delphin-ws.fr

Liste des installations d'Assainissement Non Collectif agréées

mise à jour le 16 janvier 2012

Numéro d'agrément	2010/021	2010/022	2010/023	2010/026	2011/001	2011/002
Date de parution au JO	4 janvier 2012	7 octobre 2010	4 décembre 2010	6 avril 2011	4 février 2011	4 février 2011
Titulaire de l'agrément	ABAS ZA du moulin neuf 56130 PEAULE	KINGSPAN ENVIRONMENTAL 18 ZA du perrelly 38300 RUY MONTCEAU	EPARCO ASSAINISSEMENT Centre de recherche EPARCO Le ponant BP 62 34140 MÈZE	BIOROCK ZI Bommelscheuer BP 102 L-4902 BASCHARAGE LUXEMBOURG	STOC ENVIRONNEMENT 760 route Nationale 97 83210 LA FARLÈDE	NASSAR TECHNO GROUP NTG SAL P.O. Box 94 BIKFAYA LIBAN
Dénomination commerciale	SIMBIOSE 4 EH	BIODISC BA 5 EH	Filtre à massif de Zéolithe – modèles 5 à 20 EH	BIOROCK-D5	OXYFILTRE	MICROSTATION MODULAIRE XXS
Capacité de traitement (Equivalent Habitant)	4 EH	5 EH	5 à 20 EH	5 EH	5 EH	4 EH
Type de dispositif	Microstation d'épuration à culture fixée	Microstation d'épuration à culture fixée	Prétraitement par une Fosse Toutes Eaux + Traitement par un filtre à massif de Zéolithe	Prétraitement par une Fosse Toutes Eaux + Traitement par filtre de laine de roche	Microstation d'épuration à boue activée + milieu filtrant	Microstation d'épuration à culture fixée
Description	Le dispositif de traitement, à écoulement gravitaire, fonctionne selon la technique de la culture fixée immergée aérée. Il est composé d'une cuve constituée de 3 compartiments : - un décanteur (2,08 m ³) - un réacteur biologique (0,99 m ³) - un post décanteur (0,82 m ³)	Le dispositif de traitement est une microstation qui repose sur le principe de la culture fixée aérée immergée. Il est composé d'une cuve constituée de 3 compartiments : - un décanteur primaire (3m ³) - un traitement biologique comprenant des disques en polyéthylène (0,24 + 0,023 m ³) - un décanteur final (0,42 m ³)	Le dispositif de traitement, à écoulement gravitaire, repose sur le principe de la filtration à travers un massif de zéolithe. Il comprend dans 2 cuves : - une Fosse Toutes Eaux munie d'un détecteur de niveau de boues (5 à 18 m ³ selon modèle) - un filtre à massif de zéolithe assurant le traitement des eaux (5 à 21 m ² selon modèle)	Le dispositif de traitement, à écoulement gravitaire, repose sur le principe de la filtration à travers un massif de laine de roche. Il est composé de 2 cuves : - une fosse septique en 2 compartiments munie d'un préfiltre (3 m ³) - un filtre compact constitué de 6 lits de milieu filtrant composé de laine de roche et d'une couche d'aération composée de sac d'anneaux (1,32 m ²)	Le dispositif de traitement est une microstation à boue activée, à écoulement gravitaire fonctionnant sur le principe de la culture libre aérée complétée par un milieu filtrant. Il est composé de 2 cuves : - la 1ère cuve (3m ³) comprend un bassin d'aération (1,9 m ³) et un clarificateur (1,1 m ³) - la 2ème cuve (3 m ³) comprend le massif filtrant de zéolithe	Le dispositif de traitement est une microstation, à écoulement gravitaire, qui repose sur le principe de la culture fixée immergée aérobie. Il est composé d'une cuve constituée de 4 compartiments : - 2 décanteurs primaires (1,6 m ³) - un traitement biologique 0,75 m ³) - un décanteur final (0,5 m ³)
Contrat d'entretien		OUI		OUI		
Périodicité de vidange	Entre 12 et 24 mois. A adapter en fonction de la hauteur de boues qui ne doit pas dépasser 30 % du volume utile du décanteur.	Tous les 12 mois. A adapter en fonction de la hauteur de boues qui ne doit pas dépasser 30 % du volume utile du décanteur.	A adapter en fonction de la hauteur de boues qui ne doit pas dépasser 50 % du volume utile de la Fosse Toutes Eaux.	Tous les 2 ans. A adapter en fonction de la hauteur de boues qui ne doit pas dépasser 50 % du volume utile de la Fosse Toutes Eaux.	A adapter en fonction de la hauteur de boues qui ne doit pas dépasser 50 % du volume utile du clarificateur.	Tous les 12 mois. A adapter en fonction de la hauteur de boues qui ne doit pas dépasser 30 % du volume utile du décanteur primaire.
Renouvellement des matériaux						
Utilisation par intermittence	NON	NON	OUI	OUI	OUI	NON
Pose possible si nappe d'eau	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	OUI
Consommation électrique	OUI (342 KWh/an)	OUI (474 KWh/an)	NON	NON	OUI (1182 KWh/an)	OUI (438 KWh/an)
Coûts totaux sur 15 ans*	9 475 à 10 502 € TTC	13 632 à 16 259 € TTC		13 636 € TTC	10 136 à 13 736 € TTC	12 099 € TTC
Site internet du fabricant	www.abas.pro/index.php	www.kingspan-env.fr/nos-produits/biodisc-reg.html	www.eparco.info	www.biorock.fr	www.oxyfiltre.fr	www.nassar-group.com

Liste des installations d'Assainissement Non Collectif agréées

mise à jour le 16 janvier 2012

Numéro d'agrément	2011/003	2011/004	2011/005	2011/006	2011/007	2011/008 bis
Date de parution au JO	4 février 2011	12 mai 2011	14 mai 2011	22 avril 2011	1er avril 2011	10 septembre 2011
Titulaire de l'agrément	ALIAxis R&D SAS 1 rue de l'amandier BP 100 78540 VERNUILLET	EPURE NATURE ZAC des balarucs 153 avenue du Maréchal Leclerc 84510 CAUMONT-SUR-DURANCE	GRAF DISTRIBUTION SARL 45 route d'ernolsheim 67120 DACHSTEIN GARE	KMG KILLARNEY PLASTICS BALLYSPILLANE INDUSTRIAL ESTATE Killarney Co. KERRY Irlande	ASSAINISSEMENT AUTONOME ZI B 13 rue de luyot 59113 SECLIN	SMVE 9 avenue de la mouyssaguèse 31280 DREMIL-LAFAGE
Dénomination commerciale	PURESTATION EP 600	AUTOEPURE 3000	KLARO EASY	TRICEL P6	COMPACT'O ST2	EYVI 07 PTE
Capacité de traitement (Equivalent Habitant)	4 EH	5 EH	8 EH	6 EH	4 EH ; 5 EH ; 6 EH	7 EH
Type de dispositif	Microstation d'épuration à boue activée	Prétraitement par une Fosse Toutes Eaux + Traitement par massifs filtrants plantés de roseaux	Microstation d'épuration à boue activée	Microstation d'épuration à culture fixée	Prétraitement par une Fosse Toutes Eaux + Traitement par filtre de laine de roche	Microstation d'épuration à boue activée
Description	Le dispositif de traitement est une microstation à boue activée, à écoulement gravitaire, qui repose sur le principe de la culture libre aérée. Il est composé de 3 cuves : - un décanteur primaire (1,1 m ³) - un réacteur avec clarification intermédiaire (1,1 m ³) - un décanteur final (1,1 m ³)	Le dispositif de traitement repose sur le principe du massif filtrant planté de roseaux. Il se compose : - d'une Fosse Toutes Eaux munie d'un préfiltre (3m ³) - d'un filtre planté de roseaux à écoulement vertical (15 m ²) - d'un filtre planté de roseaux à écoulement horizontal (5 m ²)	Le dispositif de traitement est une microstation à boue activée fonctionnant selon le procédé SBR (Sequential Batch Reactor). Il se compose de 2 cuves : - un décanteur (2,6 m ³) - un bioréacteur (2,55 m ³)	Le dispositif de traitement est une microstation, à écoulement gravitaire, fonctionnant selon le principe de la culture fixée aérée. Il se compose d'une cuve unique constituée de 3 compartiments : - un décanteur primaire (1,4 m ³) - un réacteur biologique (0,9 m ³) - un clarificateur (0,7 m ³)	Le dispositif de traitement repose sur le principe de la filtration à travers de la laine de roche. Il se compose de 2 cuves : - une Fosse Toutes Eaux à 2 compartiments (3,6 ou 5 m ³ selon modèle) - un filtre de 5 lits de milieu filtrant composé de laine de roche sur 1,09 m d'épaisseur (1,09 à 1,58 m ²)	Le dispositif de traitement, à écoulement gravitaire, est une microstation à boue activée reposant sur le principe de la culture libre aérée. Il se compose d'une cuve constituée de 2 compartiments : - un bassin d'aération (1,5 m ³) - un clarificateur (1 m ³)
Contrat d'entretien	OUI			OUI		OUI
Périodicité de vidange	Tous les 8 mois. A adapter en fonction de la hauteur de boues qui ne doit pas dépasser 30 % du volume utile du décanteur primaire.	Tous les 4 ans. A adapter en fonction de la hauteur de boues qui ne doit pas dépasser 50 % du volume utile de la Fosse Toutes Eaux.	A adapter en fonction de la hauteur de boues qui ne doit pas dépasser 30 % du volume utile du décanteur.	Tous les 4 mois. A adapter en fonction de la hauteur de boues qui ne doit pas dépasser 30 % du volume utile du décanteur primaire.	Tous les 4 ans. A adapter en fonction de la hauteur de boues qui ne doit pas dépasser 50 % du volume utile de la Fosse Toutes Eaux.	Tous les 3 mois. A adapter en fonction de la hauteur de boues qui ne doit pas dépasser 30 % du volume utile du clarificateur.
Renouvellement des matériaux						
Utilisation par intermittence	NON	OUI	NON	NON	OUI	NON
Pose possible si nappe d'eau	OUI	NON	OUI	OUI	NON	OUI
Consommation électrique	OUI 201 (KWh/an)	OUI	OUI	OUI (401 KWh/an)	NON	OUI (568 KWh/an)
Coûts totaux sur 15 ans*		9 941 € TTC		16 045 € TTC	11 705 à 15 354 € TTC	16 319 € TTC
Site internet du fabricant	www.purestation.fr	www.epurnature.fr	www.graf.fr	www.tricelstationdepuration.com	www.a-autonome.fr	www.smve.fr

Liste des installations d'Assainissement Non Collectif agréées

mise à jour le 16 janvier 2012

Numéro d'agrément	2011/009	2011/010	2011/011	2011/012	2011/013	2011/014
Date de parution au JO	22 juillet 2011	8 juin 2011	19 juillet 2011	11 mai 2011	6 août 2011	13 septembre 2011
Titulaire de l'agrément	BORALIT France Site Agropole Deltagro 3 BP 363 47931 AGEN CEDEX 9	AQUITAINE BIO-TESTE Les Sables Nord ZA du pays Podensacais 33720 ILLATS	EPUR 1 rue de la bureautique 4460 GRÂCE-HOLLOGNE BELGIQUE	ADVISAEN 14 rue Anatole France 92800 PUTEAUX	UTP UMWELTECHNIK PÖHNL GmbH Weidenberger Str. 2-4 95517 SEYBOTHENREUTH ALLEMAGNE	DBO EXPERT inc 1410 route 222 C.P. 265 SAINT-DENIS-DE-BROMPTON QUÉBEC JOB 2PO CANADA
Dénomination commerciale	OPUR SuperCompact 3	STEPIZEN 1-5 EH	BIOFRANCE ROTO F4	EPURALIA 5 EH	KLÄROFIX 6	ENVIRO-SEPTIC ES 6 EH
Capacité de traitement (Equivalent Habitant)	3 EH	5 EH	5 EH	5 EH	6 EH	6 EH
Type de dispositif	Microstation d'épuration à boue activée	Microstation d'épuration à boues activées libres et à culture fixée	Microstation d'épuration à culture fixée	Microstation d'épuration à boue activée	Microstation d'épuration à boue activée	Epuration biologique combinée des eaux usées dans des conduites entourées de géomembranes et de sable
Description	Le dispositif de traitement est une microstation à boue activée, à écoulement gravitaire, fonctionnant selon le principe de la culture libre aérée. Il se compose de 3 cuves : - un décanteur primaire (1,1 m ³) - un réacteur biologique (1,1 m ³) - un clarificateur (1,1 m ³)	Le dispositif de traitement est une microstation, à écoulement gravitaire, qui repose sur le principe de la culture fixée et libre en alternance avec une oxygénation forcée. Il se compose de 2 cuves : - un décanteur primaire (3 m ³) - une cuve comprenant une zone de transition (munie d'un aérateur 0,375 m ³), 2 réacteurs biologiques (composés chacun d'un support biologique et d'un aérateur 0,75 m ³) et un décanteur secondaire (0,375 m ³)	Le dispositif de traitement, à écoulement gravitaire, fonctionne selon la technique de la culture fixée immergée aérobie. Il se compose d'une cuve constituée de 3 compartiments : - un décanteur primaire (3,1 m ³) - un réacteur biologique (2 m ³) - un clarificateur (2,1 m ³)	Le dispositif de traitement, à écoulement gravitaire, est une microstation à boues activées, qui repose sur le principe de la culture libre aérée. Il est composé d'une cuve constituée de 2 compartiments : - un bassin d'aération (1,6 m ³) - un clarificateur (1,6 m ³)	Le dispositif de traitement est une microstation à boues activées (culture libre aérée), fonctionnant sur le procédé SBR (Sequential Batch Reactor). Il se compose d'une cuve en béton constituée de 3 compartiments : - 2 décanteurs primaires (2,5 et 1,25 m ³) - 1 réacteur biologique et clarificateur (1,25 m ³)	Le dispositif de traitement se compose de : - une Fosse Toutes Eaux (4m ³) - un traitement biologique comprenant des rangées de canalisations perforées, entourées de géomembranes et de sable. (24,1 m ²)
Contrat d'entretien						
Périodicité de vidange	A adapter en fonction de la hauteur de boues qui ne doit pas dépasser 30 % du volume utile du décanteur primaire et du clarificateur.	Tous les 22 mois. A adapter en fonction de la hauteur de boues qui ne doit pas dépasser 30 % du volume utile du décanteur primaire.	A adapter en fonction de la hauteur de boues qui ne doit pas dépasser 30 % du volume utile du décanteur primaire.	Tous les 6 mois. A adapter en fonction de la hauteur de boues qui ne doit pas dépasser 30 % du volume utile du clarificateur.	A adapter en fonction de la hauteur de boues qui ne doit pas dépasser 30 % du volume utile du décanteur.	Tous les 4 ans. A adapter en fonction de la hauteur de boues qui ne doit pas dépasser 50 % du volume utile de la Fosse Toutes Eaux.
Renouvellement des matériaux						
Utilisation par intermittence	NON	NON	NON	NON	NON	OUI
Pose possible si nappe d'eau	OUI	NON	NON	NON	NON	NON
Consommation électrique	OUI	OUI (632 KWh/an)	OUI	OUI (803 KWh/an)	OUI	NON
Coûts totaux sur 15 ans*		15 579 € TTC		13 748 € TTC		
Site internet du fabricant	www.boralit.com	www.bioteste.fr	www.epur-biofrance.fr	www.advisaen.fr/epuralia	www.utp-umwelttechnik-poehnl.de/fr.html	www.enviro-septic.com

Liste des installations d'Assainissement Non Collectif agréées

mise à jour le 16 janvier 2012

Numéro d'agrément	2011/015	2011/016	2011/017	2011/018	2011/019	2011/020
Date de parution au JO	10 septembre 2011	17 novembre 2011	17 novembre 2011	17 novembre 2011	17 novembre 2011	17 novembre 2011
Titulaire de l'agrément	SEBICO 8 bis place Charles de Gaulle BP 87 95210 SAINT GRATIEN	SEBICO 8 bis place Charles de Gaulle BP 87 95210 SAINT GRATIEN	ENVI-PUR Wilsonova 420 Sobeslav 392 République Tchèque	PREMIER TECH ENVIRONNEMENT 1 avenue premier Rivière du loup QUÉBEC CANADA G5R 6C1	PREMIER TECH ENVIRONNEMENT 1 avenue premier Rivière du loup QUÉBEC CANADA G5R 6C1	PREMIER TECH ENVIRONNEMENT 1 avenue premier Rivière du loup QUÉBEC CANADA G5R 6C1
Dénomination commerciale	SEPTODIFFUSEUR SD	BIOKUBE 5 EH	BIOCLEANER - BC 4 PP	EPURFIX MODÈLE CP MC	PRECOFLO MODÈLE CP	Gamme EPURFLO MODÈLES MINI CP
Capacité de traitement (Equivalent Habitant)	2 ; 4 ; 6 ; 10 ; 12 ; 14 ; 16 ; 18 ; 20 EH	5 EH	4 EH	6 EH	5 EH	5 ; 6 ; 7 ; 8 et 10 EH
Type de dispositif	Prétraitement par Fosse Toutes Eaux + Traitement par un Filtre à Sable Vertical Drainé via des unités de septodiffuseurs	Microstation d'épuration à culture fixée avec oxygénation forcée	Microstation d'épuration à boue activée	Dispositif triple cuves Prétraitement par Fosses Toutes Eaux + Traitement par 2 massifs filtrants de copeaux de coco	Dispositif double cuves en béton Prétraitement par Fosses Toutes Eaux + Traitement par massif filtrant de copeaux de coco	Dispositif double cuves Prétraitement par Fosse Toutes Eaux + Traitement par massif filtrant de copeaux de coco
Description	Le dispositif est composé : - d'une Fosse Toutes Eaux équipée d'un préfiltre (3 à 10 m ³ selon modèle) - d'un système de distribution (avec regard de répartition ou système de chasse à auget) - d'unités Septodiffuseurs mises en oeuvre en surface d'un Filtre à Sable Vertical Drainé 3,3 à 33,4 m ² (selon modèle)	Le dispositif est composé: - d'une Fosse Toutes Eaux (3m ³) - d'une cuve de traitement (1,6 m ³) comprenant 2 chambres de traitement biologique (0,67 et 0,42 m ³) et 2 chambres de décantation (0,13 et 0,10 m ³)	Le dispositif de traitement est une microstation à boues activées à écoulement gravitaire, fonctionnant selon le principe de la culture libre aérée. Il est composé d'une cuve constituée de 3 compartiments : - un décanteur primaire, muni d'un panier dégrilleur, aéré en discontinu (0,5 m ³) - un réacteur biologique, aéré en discontinu (1,1 m ³) - un clarificateur (0,19 m ³)	Le dispositif de traitement repose sur le principe de la filtration à travers un massif de copeaux de coco. Il comprend dans 3 cuves séparées : - un prétraitement par Fosse Toutes Eaux (4 m ³) - un traitement utilisant un milieu filtrant constitué de copeaux de coco sur une épaisseur de 0,65 m dans 2 cuves de 2,48 m ²	Le dispositif de traitement repose sur le principe de la filtration à travers un massif de copeaux de coco. Il comprend dans 2 cuves séparées : - un prétraitement par Fosse Toutes Eaux en Béton (3 m ³) - un traitement utilisant un milieu filtrant constitué de copeaux de coco sur une épaisseur de 0,65 m (4,1 m ²)	Le dispositif de traitement repose sur le principe de la filtration à travers un massif de copeaux de coco. Il comprend dans 2 cuves séparées : - un prétraitement par Fosse Toutes Eaux (3 à 5 m ³) - un traitement utilisant un milieu filtrant constitué de copeaux de coco sur une épaisseur de 0,65 m (4,17 à 8,25 m ²)
Contrat d'entretien						
Périodicité de vidange	A adapter en fonction de la hauteur de boues qui ne doit pas dépasser 50 % du volume utile de la Fosse Toutes Eaux.	A adapter en fonction de la hauteur de boues qui ne doit pas dépasser 30 % du volume utile de la Fosse Toutes Eaux	A adapter en fonction de la hauteur de boues qui ne doit pas dépasser 30 % du volume utile du décanteur primaire.	Tous les 4 ans. A adapter en fonction de la hauteur de boues qui ne doit pas dépasser 50 % du volume utile de la Fosse Toutes Eaux.	Tous les 4 ans. A adapter en fonction de la hauteur de boues qui ne doit pas dépasser 50 % du volume utile de la Fosse Toutes Eaux.	Tous les 4 ans. A adapter en fonction de la hauteur de boues qui ne doit pas dépasser 50 % du volume utile de la Fosse Toutes Eaux.
Renouvellement des matériaux						
Utilisation par intermittence	OUI	NON	NON	OUI	OUI	OUI
Pose possible si nappe d'eau	NON	NON	NON	OUI	OUI	OUI
Consommation électrique	NON	OUI	OUI	NON	NON	NON
Coûts totaux sur 15 ans*						
Site internet du fabriquant	www.sebico.com			-	-	-

Liste des installations d'Assainissement Non Collectif agréées

mise à jour le 16 janvier 2012

Numéro d'agrément	2011/021	2011/022	2011/023	2011/024		
Date de parution au JO	17 novembre 2011	20 décembre 2011	4 janvier 2012	4 janvier 2012		
Titulaire de l'agrément	PREMIER TECH ENVIRONNEMENT 1 avenue premier Rivière du loup QUÉBEC CANADA G5R 6C1	AQUATIRIS Percotte 35190 QUÉBRIAC	AQUATEC VFL s.r.o. ovarenska 4054/49 P.O. Box 85 018 41 DUBNICA NAD VAHOM SLOVAQUIE	ABAS ZA du moulin neuf 56130 PEAULE		
Dénomination commerciale	Gamme EPURFLO MODÈLES MEGA CP	JARDIN D'ASSAINISSEMENT FV+FH	AQUATEC VFL ATF-8EH	SIMBIOSE 4 BP, SIMBIOSE 5 BP, SIMBIOSE 5 BIC		
Capacité de traitement (Equivalent Habitant)	12 ; 14 ; 17 et 20 EH	5 EH	8 EH	4 et 5 EH		
Type de dispositif	Dispositif double cuves Prétraitement par Fosse Toutes Eaux + Traitement par massif filtrant de copeaux de coco	Traitement par 2 filtres plantés de plantes aquatiques supérieures	Microstation à boue activée complétée par un filtre à sable	Microstation d'épuration à culture fixée		
Description	Le dispositif de traitement repose sur le principe de la filtration à travers un massif de copeaux de coco. Il comprend dans 2 cuves séparées : - un prétraitement par Fosse Toutes Eaux (6 à 10 m ³) - un traitement utilisant un milieu filtrant constitué de copeaux de coco sur une épaisseur de 0,65 m (9,86 à 16,35 m ²)	Le dispositif de traitement repose sur le principe d'une succession de 2 filtres plantés de plantes aquatiques supérieures. Il se compose : - d'un tuyau d'arrivée des eaux brutes - d'un filtre planté de roseaux à écoulement insaturé vertical divisé en 2 lits en parallèle (10m ²) - d'un filtre planté de macrophytes à écoulement horizontal (10 m ²)	Le dispositif de traitement est une microstation à boues activées (culture bactérienne libre) complétée d'une chambre d'accumulation des boues et d'un filtre à sable. Il est constitué de 3 cuves cylindriques en polypropylène : - un bioreacteur composé de 6 compartiments (prétraitement, aération, clarificateur) - une chambre d'accumulation des boues - un filtre à sable composé de 2 compartiments.	Le dispositif de traitement, à écoulement gravitaire, fonctionne selon la technique de la culture fixée immergée aérée. Il est composé d'une cuve monocylindrique constituée de 3 compartiments : - un décanteur primaire (2,08 à 2,3 m ³) - un réacteur biologique (1 à 1,15 m ³) - un post décanteur (0,82 à 0,96 m ³)		
Contrat d'entretien						
Périodicité de vidange	Tous les 4 ans. A adapter en fonction de la hauteur de boues qui ne doit pas dépasser 50 % du volume utile de la Fosse Toutes Eaux.	Un curage des boues produites en surface du filtre vertical est réalisé lorsque l'épaisseur atteint 10 cm.	A adapter en fonction de la hauteur de boues qui ne doit pas dépasser 30 % du volume utile de la chambre de prétraitement.	A adapter en fonction de la hauteur de boues qui ne doit pas dépasser 30 % du volume utile du décanteur.		
Renouvellement des matériaux						
Utilisation par intermittence	OUI	OUI	NON	NON		
Pose possible si nappe d'eau	OUI	NON	NON	OUI		
Consommation électrique	NON	NON	OUI	OUI		
Coûts totaux sur 15 ans*						
Site internet du fabricant	-					